

# Paielements aux Entités Gouvernementales



Conformément à l'article 7 ter de la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier telle que modifiée et complétée à ce jour, et à l'article 25 quinquies du Règlement Minier de la République Démocratique du Congo

## Congo Cobalt Corporation SARL

**Période :** 1er janvier au 31 mars 2025

**Pays :** République Démocratique du Congo (RDC)

La Société Congo Cobalt Corporation SARL (CCC) publie ci-dessous les paiements trimestriels effectués aux Services Publics, aux Entités Territoriales Décentralisées, ainsi que les contributions au Développement Communautaire (référéncés ci-après comme « Entités Gouvernementales »), conformément au cadre légal et réglementaire de la RDC et reflétant son engagement envers une gouvernance minière responsable.

### Paielements aux Entités Gouvernementales, de janvier à mars 2025

Montant total des taxes et redevances versées :

**423 398,34 USD**

#### Catégorie de Paielements

Montant (USD)

Catégorie de Paielements	Montant (USD)
0,3% DOT	
Cahier des Charges	62 906,15
Impôt sur les rémunérations et contributions sociales	
Redevances de l'État	
Taxes environnementales	
Autres (DGE ; DGRAD ; DGDA ; Province ; CAMI)	113 254,39
Impôt sur les Bénéfices et Profits (IBP)	247 237,80
Redevances Minières (DGRAD ; FONAREV ; FOMIN)	
Redevances Minières Provinces	
Redevances Minières ETD	

**Rem. :** Les montants sont présentés en dollars américains (USD) et correspondent aux paiements effectivement effectués durant la période considérée.